



CAP DE MUTATIONS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2008

La CAP de mutation des cadres B et C au 1 septembre 2008 s'est tenue le 3 juillet 2008 après une pré CAP le mardi 1^{er} juillet 2008 présidée par M. MOLINIER suite aux vacances de Monsieur GUERITEE.

6 arrivées dans notre département :

4 cadres C :

Sandrine BEL : réintégration
Yves CAMBILLAU (34)
Dominique SANNIER (34)
Daniel MASCUNANO (11)

2 cadres B :

Marie-Catherine FOLL (78)
Eric JOURDAM (ONF)

1 départ : Claudine POUCHAYRET de CABESTANY dans l'Aude.

Suite au départ en retraite de Jean-Claude BIASONI (Domaines), la DGFIP a informé notre Direction locale de l'arrivée au 1^{er} septembre d'Alain COHEN du CDI de NARBONNE (priorité d'affectation aux agents de l'ex DGI).

D'emblée la Direction a posé ses principes :

- pas de mutation par anticipation, c'est-à-dire avant le départ réel des agents.
- pas de mutation dans les secteurs recouvrement impôt de la TG et des postes comptables avant la fin de l'année pour des raisons de taux de recouvrement à maintenir.
- Renforcement du secteur de la dépense à la TG suite à la maladie de 2 agents et au report du départ du contrôle financier déconcentré vers la région.

Les déficits d'emplois supérieurs à 1 agent se situent à : Perpignan Municipale (-1.10), Saint Laurent (-1.40), Rivesaltes (-1.20), Cerdagne + Bourg-Madame (-1.80), Vinça (-1.00) et Conflent (-1.20).

Dans ces conditions, la Direction a proposé le mouvement suivant :

Marie Catherine FOLL (78)
Stéphane GARCIA (ARGELES)
Brigitte NOVAKOFF (HLM)
Frédérique CHAZALMARTIN (TG mi-temps DSF/COMPTA)
Dominique SANNIER (34)
Eric JOURDAM (ONF)
Yves CAMBILLAU (34)
Daniel MASCUNANO (11)
Sandrine BEL (DISPO)

→ ARGELES
→ HLM
→ TG Recouvrement
→ MUNICIPALE
→ TG mi-temps DSF/COMPTA
→ TG Dépense
→ ERD
→ SAINT LAURENT
→ CONFLENT

Compte tenu du nombre inégalé d'arrivées depuis 1 an, nous espérons un mouvement très important. Nous avons 9 demandes de mutations internes en C et 10 en B.

C'est pourquoi nous avons proposé le mouvement suivant :

Catherine FOLL (78)
Stéphane GARCIA (ARGELES)
Brigitte NOVAKOFF (HLM)
Janick RAYMOND (RG Recouvrement contentieux)
Eric JOURDAM (ONF)
Agnès GALAUP (ARGELES)
Yves CAMBILLAU (34)
Thierry DELALANDE (RIVESALTES)
Dominique SANNIER (34) → TG DSF/COMPTA (C)
Frédérique CHAZALMARTIN (TG DSF/COMPTA)
MASCUNANO Daniel
Yves CHAZALMARTIN (ERD)
Sandrine BEL (DISPO)
CHOMEYRAC Alain (PERPIGNAN TRESOR)

→ ARGELES (B)
→ HLM (B)
→ TG Recouvrement Contentieux (C)
→ TG Recouvrement (C)
→ ARGELES (B)
→ PORT VENDRES (B)
→ RIVESALTES ou ST LAURENT (C)
→ CABESTANY (B)

→ PERPIGNAN MUNICIPALE (B)
→ ST LAURENT ou RIVESALTES (C)
→ VINCA (B)
→ CONFLENT (C)
→ ERD

Hélas, la Direction n'a pas voulu élargir ses propositions, ce qui a motivé le vote contre des élus de SUD C et B.

M. Molinier nous a promis de donner satisfaction à Thierry DELALANDE, Yves CHAZALMARTIN, Alain CHOMEYRAC et Agnès GALAUP au prochain mouvement sous certaines conditions. Nous avons demandé qu'un mouvement de mutation ait lieu avant la fin de l'année.

Suite à la réussite au concours de contrôleur de Véranne STANISIERE de ST LAURENT et à son départ prévu au 1/10/08 à l'ENT de LYON pour plusieurs mois, compte tenu du déficit important du poste, la Direction a promis qu'elle réintégrerait celle-ci à ST LAURENT à son retour de stage.

Nous sommes intervenus sur CABESTANY en précisant que ce poste allait traverser une période difficile suite à la mutation de Claudine POUCHAYRET, au départ en compte emploi temps en Août avant retraite au 1/01/09 de Henri CANCEIL. De plus le classement en poste non urbain le prive de 2 emplois et l'absentéisme est très important, Yannick FISSIER étant élu en CAP nationale et locales n'est présent qu'à mi-temps mais comptabilisé à plein temps.

SUD a dénoncé l'affectation d'agent sur 2 services(ou 2 postes), ce qui est générateur de stress et peut être la cause de demandes de mutations passées et à venir. La Direction en est consciente et nous espérons qu'elle va y remédier.

SUD est intervenu pour demander l'augmentation des frais de déplacement suite à l'explosion des prix de l'essence.

Une nouveauté...la mutation en fonction des profils et des objectifs :

Suite à notre proposition de mutation de Brigitte NOVAKOFF (HLM) à la TG service recouvrement contentieux en remplacement de Janick RAYMOND proposée au service Recouvrement, M. MOLINIER s'y est opposé car d'après lui, (et contre toute règle de gestion), les mutations doivent tenir compte du « profil »des agents.

En conséquence, il n'y aura pas de mouvement au service recouvrement contentieux de la TG, pas plus que dans les postes impôts compte tenu des échéances de fin d'année.

De plus, la Direction envisage de restructurer le service à l'occasion de l'arrivée d'un nouveau cadre A et du départ en retraite de Monsieur FACHE en 2 pôles : contentieux + animation et recouvrement gestion

SUD a tenu à préciser que nous sommes contre les postes à profil car c'est introduire dans la gestion des personnels des notions du privé que nous rejetons. Nous voulons une fonction publique qui rende service à l'usager et pour cela il faut que l'administration s'en donne les moyens. Ce n'est pas en restructurant, regroupant et en supprimant des milliers d'emplois que le service à l'usager s'améliorera, bien au contraire, il faut arrêter les suppressions d'emplois et préserver le service public de proximité dans les zones rurales. Il faut donner la formation aux personnels quand cela est nécessaire (adaptation à l'emploi). Les agents ne doivent pas être bloqués dans leur mutation soit parce qu'ils sont des « spécialistes », soit parce qu'ils ne connaissent pas un service.

L'ensemble des agents subit les conséquences de la casse du service public, ils sont surchargés de travail et dans certains postes ou service, les conditions de travail sont tellement dégradées par le manque d'effectif, qu'ils ne peuvent pas rendre un service de qualité aux contribuables.

Pour information :

- les demandes de mutation vers les SIP, CDI, HDI...sont prématurées : pour le moment, il faut faire une demande de détachement, la Direction va faire une note explicative.
- Le 18 juillet 2008, un CTPL informel sur la mise en place des SIP se tiendra à la TG avec les délégués des personnels des 2 administrations Trésor et Impôts (voir les textes ministériels que vous avez reçus sur votre boîte aux lettres par l'intermédiaire de vos chefs de postes).
- Vacataires : l'attribution de l'année décidée dans le cadre de la LOLF au niveau régional est de 72 mois avec une possibilité de rallonge éventuelle de 12 mois (réponse dans les jours qui viennent).
- Pour ceux qui veulent faire une demande de révision de note ne laissez pas passer la date limite.

Bonnes vacances à tous ceux et celles qui partent en congés, prenez des forces pour la rentrée

Les élus C : Ghislaine Pujol, Florence Gautier, Muriel Bes, André Jamme

Les élus B : Annie Hesnard, Yannick Fissier, Patrick Bartalan, Fabrice Leclerc, Christine Chambrion.